

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 30 AVRIL 2026 À 19h**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, M. Hervé OZIL, Mme Marie-Laure GONTRAND, M. Franck LADET, Mme Laurence HOTTE, Mme Lucie VANDAMME, M. Michel GRIFFAY, Mme Hélène BERTRAND, M. Jérémy BEGOT, Mme Anne VANPEPERSTRAETE, Mme Ghislaine SEBAS, M. Maurice CHARBONNIER.

Absents : M. David ALBRAND qui donne procuration à M. Hervé OZIL.
Mme Élodie TEREINTO qui donne procuration à M. Maurice CHARBONNIER.
M. Cyrille PONSOT.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

DE_2026_44 : BUDGET PRIMITIF 2026 – COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le budget primitif 2026 de la Commune.

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 523 118,45 € avec un résultat positif, reporté de 2025, d'un montant de 330 449,45 € et la section d'investissement s'équilibre à 671 734,08 € avec un report négatif 2025, de 17 384,08 + 44 840 € (Restes à réaliser), soit un total de 62 224,08 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Laurence HOTTE
Secrétaire de séance



Bernard CHEVILLIAT
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le **01 JUIN 2026**

ID : 007-210701264-20260430-DE_2026_44_B-BF

